

Autreville *infos*

Octobre 2010



Chantier jeunes – août 2010



Tour d'église – travaux en cours

Le mot du maire



L'été est passé... La rentrée scolaire est déjà derrière nous. La brocante annuelle organisée par Familles Rurales et Animation-Village a marqué la fin des vacances sous un soleil bien apprécié. C'est aussi la rentrée pour le conseil municipal. Les travaux autour de l'église et sur la place de la Forge viennent d'être achevés, et d'autres projets, décrits dans ce numéro « d'Autreville Infos », vont aboutir prochainement.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de m'entretenir avec vous de notre environnement dans les précédents bulletins municipaux. Si chacun d'entre nous voit d'abord, et c'est normal, son intérêt personnel, le conseil municipal, lui, prend en compte l'intérêt collectif. A plusieurs reprises, je vous ai alertés sur les nuisances occasionnées par quelques personnes qui laissent leurs sacs poubelles trop gros déborder des containers, ou attendre devant leur maison parfois plus

d'une semaine avant le ramassage. Quel spectacle pour les riverains ! Cette situation est inacceptable et d'ailleurs dénoncée dans le règlement du ramassage des ordures ménagères élaboré par la communauté de communes du Grand Valmon. Ce règlement vous a été distribué et je vous encourage à le lire. Il prévoit que les containers soient rentrés. Il n'est pas normal d'imposer aux voisins la présence prolongée de sacs poubelles sur la voie publique. Que faut-il faire ? Utiliser la contrainte ? C'est possible, mais je ne le souhaite pas. Il est préférable, pour l'instant, de faire appel au civisme et à « l'esprit de village » de chacun. Certes, un ramassage tous les quinze jours, c'est bien peu... Mais augmenter la fréquence doublerait notre facture et inciterait à moins trier. Car il faut impérativement trier, bien trier, mieux trier et utiliser la déchetterie de Dieulouard. Un article fait le point sur ce sujet dans « Autreville Infos ».

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire
Jean-Jacques BIC

Chantier jeunes



Un chantier de jeunes d'Autreville, de Millery et de Loisy, organisé et financé dans le cadre du Projet Éducatif Local du Grand Valmon s'est déroulé début août. Encadrés par Aïcha, l'animatrice du PEL, et par des bénévoles de Familles Rurales et des parents, les adolescents ont entrepris la rénovation de l'abribus situé Place de la Moselle. Grattage, ponçage, nettoyage ont précédé la lasure des boiseries et la peinture des murs de l'abribus. La commune terminera le travail par la pose d'un nouveau banc et d'un tableau d'affichage. Un grand bravo et tous nos remerciements à ces jeunes qui ont participé à l'embellissement de notre village par un travail de qualité. En échange, ils ont pu pendant 3 jours bénéficier d'activités variées offertes par le budget du PEL.

Tour de l'église



Comme vous avez pu le remarquer cette semaine, les travaux d'aménagement piétonnier du tour de l'église ainsi que la création de sept emplacements de stationnement sont en cours d'achèvement. Cette opération d'un coût final de **15 300 €** financé à hauteur de 45% par le Conseil Général, devrait notamment permettre de faciliter la circulation dans la Grande Rue, souvent encombrée par des véhicules mal stationnés. L'engazonnement et l'aménagement paysager seront entrepris prochainement. Dès la période d'enracinement terminée et les emplacements balisés, ces parkings seront ouverts aux véhicules.

Place de la Forge

Le nivellement du bitume sur la place de la Forge devrait permettre d'en finir avec les désagréments rencontrés par les habitants

dans ce secteur. En effet, un consensus a pu être trouvé entre les différents acteurs pour concilier le profilage de la route et l'évacuation des eaux pluviales. Ces travaux complémentaires ont coûté 5300€.

Défibrillateur



Monsieur Airoidi, formateur secourisme des pompiers, est venu animer avec compétence la formation à l'utilisation du défibrillateur installé sur le côté droit de la mairie. 27 personnes ont assisté à cette réunion très appréciée qui s'est tenue dans la salle polyvalente d'Autreville le lundi 4 octobre. Il ressort de cette formation que l'utilisation d'un défibrillateur mis à disposition du public fait passer le taux de survie en cas d'arrêt cardio-respiratoire de 4% à 30%. L'utilisation du défibrillateur est simple, à la portée d'un enfant, et les participants ont été vite rassurés. Les différentes étapes seront indiquées sur une plaque installée à côté de l'armoire du défibrillateur. L'armoire s'ouvre automatiquement après l'appui sur le bouton téléphone qui appelle le SAMU. On peut alors emporter l'appareil. Arrivé près de la victime allongée sur le sol, on allume le défibrillateur qui nous explique ce qu'il faut faire. D'abord poser les électrodes comme indiqué sur le dessin et sur un torse rasé le cas échéant (le rasoir est fourni avec l'appareil). Brancher ensuite les électrodes sur le défibrillateur. Celui-ci nous explique alors qu'il fait un test du cœur du patient et nous donne l'indication de délivrer un choc si besoin. Dans ce cas il nous demande d'appuyer sur le bouton orange qui s'allume pour délivrer le choc. L'appareil continue ainsi automatiquement si besoin avec un test toutes les deux minutes. On ne le débranche pas avant l'arrivée des secours qui prendront le relais. Après cette expérience réussie, nous devrions mettre en place une formation plus complète pour les volontaires.

Cinémomètre



Dans notre précédent bulletin d'information, nous avons sollicité les avis et les critiques concernant le positionnement du panneau indicateur de vitesse à l'entrée du village.

Ce sujet ne semble pas avoir interpellé la population puisqu'il n'y a eu qu'un seul retour à notre demande, en dehors de quelques remarques orales. Le panneau restera donc installé à l'endroit où il se trouve actuellement.

Sentiers communaux



Un devis de 600 € établi par SNI a été accepté afin d'effectuer un nettoyage et débroussaillage de l'ensemble des sentiers communaux. L'intervention devrait se dérouler au cours du mois de novembre. Une fois ces travaux terminés, le conseil municipal pourra préciser son projet d'aménagement des sentiers communaux.

Abribus

Un abribus sera bientôt installé sur la partie haute de la Place du Lavoir. Nous avons opté pour une structure bois couverte d'un toit en tuiles. Son coût est de 3 000 €. Cet abri sera certainement très utile dans les mois à venir pour les enfants des écoles maternelles et primaires.

Eclairage public

Force est de constater que notre réseau d'éclairage public montre de gros signes de faiblesse. L'intervention de la société SVT à plusieurs reprises ces dernières semaines s'est révélée nécessaire pour résoudre des problèmes de court-circuit. La vétusté du réseau nous amènera à planifier des travaux de rénovations importants sur les installations.

Un recensement des besoins est en cours.

Recyclage – Les sacs jaunes



Les directives européennes nous l'imposent, mais la planète aussi : nous devons réduire de façon drastique le poids de nos déchets non recyclables. Pour cela, il faut composter nos restes alimentaires, utiliser les bennes à verre et à papier (verre et papier dont la vente rapporte de l'argent à la commune), utiliser la déchetterie de Dieulouard ou Pont-à-Mousson et **remplir correctement nos sacs jaunes.** Correctement, car si un sac jaune contient un seul déchet non autorisé, le sac entier est refusé. Ces refus nous coûtent ... € la tonne. Les habitants du Grand Valmon trient plutôt bien puisqu'au dernier contrôle en juillet 2010, on n'a comptabilisé « que » 14% de refus. Or un tri correct permet de ne pas augmenter nos factures de ramassage des ordures ménagères qui, sinon, auraient doublé depuis longtemps. Petit rappel de ce qu'il faut mettre dans les sacs jaunes et de ce qu'il ne faut pas y mettre :



Sont autorisés :

- canettes en aluminium, boîtes de conserve, bouteilles en plastique
- cartons et suremballages en carton, papiers propres (préférer toutefois la benne à papier)
- flacons en plastique ayant contenu des produits ménager ou pour le corps



Sont interdits :

- plastiques, plastiques plats (qui enveloppent certains magazines ou certains produits alimentaires), bouteilles d'huile, barquettes de beurre ou margarine, flacons ayant contenus des produits chimiques
- verre, médicaments, papiers sales, mouchoirs en papier, pots de yaourt, ...



Attention également aux produits imbriqués ! Pensant bien faire, nous

remplissons parfois nos cartons avec d'autres cartons ou d'autres produits recyclables pour gagner de la place. Impossible pour les personnes qui trient sur le tapis roulant de vérifier les contenus de ces produits imbriqués ! Le sac est alors refusé !

SIAMA



Le SIAMA a repris le cours de ses travaux. La société « SINBIO » a été choisie pour l'étude d'avant-projet de notre assainissement collectif : type de station d'épuration, localisation de celle-ci, implantation du réseau. Elle rendra sa copie en mars 2011. En attendant, les études topographiques et géotechniques vont commencer.

Règlement de la salle polyvalente

Suite à la réflexion menée par un groupe de travail, le conseil municipal a approuvé les modifications apportées au règlement de la salle polyvalente :

- Pour une location du week-end ou du dimanche seulement, les clés seront données jusqu'au dimanche 20 heures.
- La salle devra être nettoyée par l'utilisateur. Un chèque de caution de 90 € libellé à l'ordre du Trésor Public pour le nettoyage en cas de locaux rendus sales sera exigé à la remise des clés.
- Le preneur devra tout faire pour respecter le voisinage ; toute plainte du voisinage pourra donner lieu à intervention de la gendarmerie, du maire, ou d'un adjoint qui se réservent le droit d'interdire la manifestation et de fermer la salle.
- Le preneur devra fournir une attestation d'assurance couvrant le risque locatif, incendie et responsabilité civile.

Ces modifications ont pour objectif de permettre aux enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire le lundi matin de trouver une salle et des sanitaires propres et aux riverains de ne pas être trop dérangés par les nuisances liées à des comportements irrespectueux de la part de certains utilisateurs de la salle polyvalente.

Bricoles et Galipettes



Cette année, suite à un besoin ressenti par les parents, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes le 30 août, ce qui a permis aux enfants de se revoir avant la reprise de l'école.

L'accueil périscolaire a démarré avec la rentrée des classes et les enfants ont vite repris leurs habitudes. Ils ont rapidement fait connaissance avec le nouvel animateur, Sébastien, un habitant d'Autreville, à qui nous souhaitons la bienvenue.

La fréquentation s'est sensiblement améliorée : en moyenne 8 enfants le matin, 20 à midi, 8 le soir

Tout au long de l'année, les enfants feront diverses activités en rapport avec la bande dessinée. Ils ont déjà commencé à faire connaissance avec Tintin, Astérix, Lagaffe, les Schtroumpfs, Picsou, les Tuniques bleues (pour les plus grands), Garfield, Lucky Luke, Titeuf (qu'ils connaissent bien...).

Les vacances de la Toussaint nous feront connaître un peu plus le monde de Tintin avec le capitaine Haddock, la Castafiore, la fusée rouge et blanche, ...

Nous continuons la correspondance avec une classe du Sénégal avec l'association « Verso », la collaboration avec Croq'livres qui nous accueille et nous prête des livres et la ludothèque de Frouard qui nous prête une dizaine de jeux différents par mois et qui viendra de temps en temps faire une animation avec les enfants.

D'autres projets sont prévus tels qu'une sensibilisation à l'histoire et au mode de vie des chats avec l'association « Chat Libre », la construction de cabanes en osier et la mise en place de panneau anti « crottes de chien » dans le village, des

spectacles, des goûters avec les parents, un petit déjeuner au périscolaire, une boum en fin d'année...

Les heures d'ouvertures sont :

Périscolaire : 7h30-8h30, 11h30-13h30, 16h30-18h30

Accueil de loisirs (mercredis et vacances) : 7h30-18h30

Vous pouvez me contacter par tel au : 03.83.24.08.81, par mail : bricoles-galipettes@orange.fr

A bientôt, Sandra

Rentrée scolaire

Tous les enfants ont repris le chemin de l'école. Les effectifs du RPI sont en légère baisse. L'école de Millery compte 43 enfants. 25 élèves de CE1 et CE2 avec Magalie SEBASTIEN à mi-temps et 18 élèves de CM1 et CM2 avec Anne-Marie BARDOT (remplacée jusqu'en janvier par M. Mayer).

Priscilla Poisson assurant la fonction d'ATSEM auprès des enfants de la classe maternelle depuis plusieurs années est embauchée à compter du 1^{er} septembre 2010 avec un contrat de 3 ans renouvelable ; un CDI pourra être signé dès l'obtention du concours de la fonction publique territoriale. Son nouveau contrat prévoit 47 semaines de travail à raison de 24 heures par semaine et 5 semaines de congés payés. Le travail d'ATSEM auprès des enfants de maternelle, mais aussi le ménage de l'école à chaque vacances, l'accompagnement des enfants de la classe jusqu'à l'accueil périscolaire, une participation à la cantine et 3 semaines de travail au périscolaire pendant les vacances font partie de ses fonctions.

La page de l'école

Rentrée scolaire

L'école d'Autreville a accueilli 40 élèves cette année. Mme PIRET assure la classe de GS/CP avec 21 élèves et Mme PINI a en charge la classe de TPS/PS/MS avec 19 élèves.



Sortie piscine

Le RPI se rendra à la piscine de Pompey tous les lundi après-midi ; les 1^{er} participants sont les élèves de la classe de Marie PINI.

Les enfants ont pu participer à l'activité piscine grâce aux parents bénévoles bénéficiant de l'agrément piscine. En effet, les classes de maternelle ont l'obligation d'être encadrées par l'enseignante, un maître-nageur, et un parent disposant de l'agrément (stage à effectuer en septembre, reconnu par l'Inspection Académique). Un merci à Dany, Laetitia et Marie car sans elles, il n'y aurait pas de piscine !!!





Visite d'un verger

Les enfants seront accueillis au cours du mois d'Octobre par Nicolas MASSON (agriculteur) à FAULX pour y découvrir le verger. Au programme, visite du verger, découverte de pommiers et poiriers et dégustation de diverses variétés de pommes et poires.

Bibliobus

Calendrier des tournées du bibliobus

Durant l'année 2010/2011, le bibliobus propose des dates de passage en prêt direct dans notre commune soient : le 21/09/2010, le 18/11/2010, le 16/12/2010, le 07/02/2011, 07/04/2011 ainsi que le 27/06/2011. Tournées avec Sylvie et Sylvain.

Communiqué

Association Départementale des Conjointes Survivants de Meurthe et Moselle

L'Association des Conjointes Survivants (veuves et veufs de Meurthe-et-Moselle) a pour but de regrouper les personnes qui ont perdu leur compagne ou compagnon de vie afin de les accueillir pour les renseigner sur leurs droits, les aider dans leurs démarches, leur apporter un soutien moral et psychologique, leur offrir des moments de convivialité pour lutter contre la solitude.

Pour plus de renseignements vous pouvez les contacter au 03.83.30.13.47

Passage à la TNT

Tous au numérique

Depuis le 28 septembre, notre région est passée à la télévision tout numérique. Ce

qui signifie l'extinction du réseau hertzien de la télévision analogique et la nécessité d'adapter son installation pour recevoir la télévision en numérique.

Pour recevoir la TNT gratuitement, il n'y a normalement pas besoin de changer d'antenne (sauf si elle est trop vétuste), mais peut-être de la réorienter légèrement. Si votre téléviseur trop ancien n'est pas équipé pour la TNT, vous avez dû acquérir un décodeur spécifique. Dans les deux cas, il vous faut effectuer une nouvelle recherche des chaînes, anciennes et nouvelles. Une aide à l'équipement et une aide à l'antenne peuvent vous être accordées (sous condition de ressources). Un site est disponible pour plus de renseignements et pour trouver les formulaires à remplir : www.tousaunumerique.fr.

Renseignements et documents également disponibles en mairie.

État-civil

Nous devons hélas déplorer les décès de Mme Rose HERHARD le 19 août et de M. Gabriel MUNIER le 10 juillet. Madame HERHARD était une personne très discrète, qui se montrait peu dans le village, s'occupant de sa maison et de son jardin. Quant à Gaby, tout le monde le connaissait. Il a travaillé toute sa vie. Conducteur de pelle chez son frère, passionné également jusqu'au bout par le bûcheronnage et par son jardin dont il partageait généreusement la récolte. Nous n'oublierons pas ces deux figures de notre village...

La page des associations



L'association Familles Rurales de Millery et Autreville communique les horaires des activités qu'elle propose à l'année :

- La danse pour les jeunes se déroule le mercredi et le jeudi de 18h30 à 19h30 dans la salle polyvalente de Millery.

- La couture reprend également le mercredi à 20h30 dans la salle AFR de Millery avec Sébastien, également animateur de l'accueil périscolaire, à partir du mercredi 6 octobre (1^{ère} réunion pour celles et ceux que cela intéresse, les

nouveaux, les anciens, les vieux, les jeunes...

- Informatique chaque mardi à 20h30 au-dessus de la mairie de Millery.

-VTT le dimanche matin à 9h30. Départ au 9 rues des chamelles à Millery. Ados et adultes

- Marche le dimanche matin à 9h30. Départ place du Souvenir Français à Millery. Ados et adultes.



Les comédiens de la compagnie des « Boute-en-Scène » ont repris les répétitions de la pièce de René Bruneau, « Quelle santé ! » qu'ils joueront à la fac de lettres de Nancy le samedi 16 octobre à 20h30. Des places sont disponibles. Réservation auprès de Jean-Jacques BIC – 06 81 41 41 69. La pièce sera rejouée à Jeandelaincourt le 6 novembre. D'ici là, les comédiens auront choisi la nouvelle pièce qui sera préparée cette année. **Il est possible de rejoindre la troupe qui aimerait accueillir de nouveaux talents...**



Cet été, 7 jeunes animateurs Lorrains, dont 3 du Grand Valmon, sont partis au Sénégal avec VERSO animer avec 10 animateurs Sénégalais un centre aéré au bord du fleuve pour les enfants et adolescents de N'Diarème-Walo.



L'objectif de ce centre aéré, outre de faire passer des vacances inédites aux enfants de ce village à la frontière de la Mauritanie, était de mettre en pratique la formation théorique reçue en avril 2010 par les

animateurs du village. VERSO, à la demande du village, a organisé et financé cette formation en partenariat avec les CEMEA et le soutien de la Région Lorraine, du Conseil Général de Meurthe et Moselle, du Grand Valmon, de la Mutualité Française, et grâce à un don d'une entreprise de notre commune. Les animateurs ainsi formés prennent en charge tout au long de l'année les petits enfants non scolarisés dans une garderie communautaire financée par VERSO pendant que leurs parents travaillent dans les champs. Cette garderie éducative et sécurisée permet aux grandes sœurs de poursuivre leur scolarité alors qu'elles devaient jusqu'alors quitter rapidement l'école pour s'occuper des petits.

Prochain voyage de VERSO en novembre 2010. Ce voyage sera consacré principalement à l'école du village et à la correspondance scolaire.

Pour adhérer ou soutenir VERSO, s'adresser à Jean-Jacques BIC, 1 rue de la Forêt.



L'équipe franco-sénégalaise

AUTREVILLE INFOS – octobre 2010
Directeur de publication : Jean-Jacques Bic
Rédacteurs : Chantal Vogin, Agnès Landri,
Eric Deleys, Jean-Jacques Bic
Imprimé par nos soins